















# DOSSIER DE PRESSE

## Festival des droits humains

organisé par la Ligue des droits de l'Homme asbl dans le cadre de la campagne 2018 Donnons de la voix! Destination Communes



## SYNTHÈSE

#### **▶ Un nouveau nom**

Festival des droits humains

#### ▶ Thème 2018

Démocratie locale et participation citoyenne

#### **▶** Titre

Donnons de la voix! Destination Communes

#### **▶** Objectifs

À l'heure des élections communales, informer et sensibiliser le public aux enjeux de la démocratie locale en matière de droits humains et réfléchir aux modes de participation citoyenne, existantes ou alternatives, à la vie de leur commune.

#### **▶** Localisation des activités

Les **5**, **6** et **7** octobre **2018** au **Centre Culturel Jacques Franck** (1060 Bruxelles) dans le cadre du **Festival des droits humains**.

Durant toute l'année, des activités liées à la campagne se déroulent dans diverses communes de la Wallonie et de Bruxelles.

#### Activités

Formations, débats, ateliers, expositions, spectacles, conférences, projection de films...

#### ▶ Supports d'information sur les activités

Le site www.liguedh.be

Un hashtag: #donnonsdelavoix

Un programme papier publié dans le cadre des trois journées du Festival La page Facebook **« Ligue des droits de l'Homme asbl »** 





# INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA CAMPAGNE ANNUELLE DE LA LDH

#### **▶** Le projet

La LDH souhaite jouer le rôle de phare, de balise et de poil à gratter. *Phare* pour éclairer – et prévenir – sur les enjeux de la démocratie actuelle aux différents niveaux de pouvoir et de la participation des citoyen·ne·s à celle-ci à l'occasion des élections, mais également au-delà de celles-ci. *Balise* pour rappeler que les bouleversements contemporains ne légitiment en aucun cas une remise en question des valeurs de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. *Poil à gratter* pour remettre dans le débat public des valeurs actuellement compromises. Dans cette perspective, la LDH identifie des enjeux essentiels à moyen ou long terme qui orientent ses activités.

La campagne thématique annuelle de la LDH et le Festival des droits humains, qui en constitue le point d'orgue, constituent un *work in progress* qui vient alimenter les réflexions de la LDH sur la thématique traitée et ouvre des pistes d'actions pour le futur.

À travers une série d'événements qui se déroulent durant toute l'année dans diverses communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui culminent en octobre lors de trois journées au Centre Culturel Jacques Franck (CCJF) à Bruxelles, la Ligue des droits de l'Homme souhaite sensibiliser le grand public à la thématique choisie.

#### **▶** Les publics

Le public cible de la Ligue des droits de l'Homme est varié : du SDF au locataire, de la propriétaire à l'employée d'une immobilière sociale, du militant de base au permanent associatif chevronné, de la chômeuse à la déléguée syndicale, du voisin qui vient pour l'animation au quidam qui se déplace pour la thématique, de l'allocataire à l'assistante sociale en passant par l'universitaire, la journaliste ou l'employé de banque.

De manière générale, toute personne, jeune ou adulte, qui désire s'informer sur la thématique de l'année.

#### Les moyens d'action

Une dimension multiforme qui se retrouve dans le choix initial des vecteurs de communication envisagés : exposition, projections, conférences et débats, journées d'étude mais également happening, performances et partenariats culturels ; rencontre de l'associatif, des jeunes, des habitant·e·s, des badauds.

#### L'agenda des activités

Un agenda en ligne est régulièrement mis à jour sur **www.liguedh.be**. Ce programme est également répercuté sur les pages Facebook de la LDH ainsi que sur Twitter (en 2018 et 2019, via le #donnonsdelavoix).

## INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE FESTIVAL DES DROITS HUMAINS

#### **DONNONS DE LA VOIX!**

Premier tour (2018): destination communes

Second tour (2019): la fureur d'élire



#### ▶ 2018 et 2019, années électorales!

Le 14 octobre 2018, les citoyen·ne·s se rendront aux urnes pour les élections communales et provinciales. Moins d'un an plus tard, en mai 2019, les électeur·rice·s participeront à un quadruple scrutin : européen, fédéral, régional et communautaire.

Dans ce contexte, la LDH propose, durant ces deux années, des activités autour du thème de la démocratie et de la participation citoyenne dans le cadre de la campagne thématique « Donnons de la voix ! »

#### **▶** Une campagne en deux tours

En 2018, le fil vert thématique de la LDH portera sur les questions, opportunités et enjeux liés à la démocratie locale.

Durant ce premier tour, intitulé Donnons de la voix! Destination Communes, la LDH proposera des activités, des actions, des formations, des spectacles et des débats visant à informer les citoyen·ne·s sur les sujets en lien avec les droits humains (logement, sécurité, vivre ensemble, crèches...) pour lesquels les communes sont compétentes et vis-à-vis desquels chaque vote comptera.

En 2019, le second tour, La fureur d'élire, abordera à travers de nombreuses activités les enjeux politiques des élections législatives en matière de droits fondamentaux, mais également un bilan politique (mémorandum) et une analyse de la future déclaration gouvernementale à l'aune des droits humains.

#### Le festival des droits humains

Les 3 journées d'activités proposées au Centre culturel Jacques Franck dans le cadre du Festival des droits humains constituent le moment fort de cette campagne. Durant trois jours et à travers une dizaine d'activités (spectacles, débats, journée de réflexion, balades thématiques...), la LDH va envisager les enjeux des élections communales à l'aune des droits fondamentaux et des modes de d'expression et de participation démocratiques, classiques ou alternatifs, des citoyen·ne·s au niveau local.

Le Festival attire entre 1000 et 2000 personnes tous les ans.

## NOTE D'INTENTION DE LA CAMPAGNE

### « DONNONS DE LA VOIX! DESTINATION COMMUNES »

#### Aux urnes, citoyens!

Pierre-Arnaud Perrouty, Directeur LDH

Le rituel parait immuable. Tous les 6 ans, des panneaux communaux se couvrent d'affiches aux couleurs bigarrées, des tracts envahissent les boîtes aux lettres et toutes sortes de salles se remplissent pour des discussions publiques : les élections communales approchent. Plusieurs mois avant l'échéance, la vie politique entre dans une « période électorale » peu propice aux projets ambitieux et trop souvent réduite à des affrontements de personnes plutôt que de porter sur des débats de fond.

Les échéances électorales pourraient constituer un moment important d'échange d'idées, de confrontation de valeurs et de projets de société. Las, années après années, les mêmes constats de désaffection des citoyens pour ces rendez-vous électoraux sont largement commentés dans les médias. Les causes ont déjà été soulignées à de nombreuses reprises : des crises multiples – économique, financière, écologique et migratoire – qui ne pourront être résolues que par la mise en place de solutions globales, bien au-delà des frontières nationales, et l'incapacité des partis traditionnels à apporter des réponses à la hauteur de ces enjeux. Ce sentiment de frustration alimente l'abstention, même si elle reste limitée en Belgique du fait du vote obligatoire. Mais aussi les votes de protestation et, de manière générale, une grande versatilité des électeurs, qui n'hésitent plus à passer d'un parti à l'autre à chaque nouveau rendez-vous électoral.

#### Démocratie participative et implication citoyenne

Pourtant, cette désaffection des partis politiques traditionnels ne signifie pas un désintérêt des enjeux politiques eux-mêmes. Et certainement pas au niveau local. Pour preuve, les multiples initiatives citoyennes locales, collectives, dans des registres aussi variés que l'éducation, l'alimentation, les transports, l'énergie ou le recyclage. Le point commun de tous ces projets, c'est de se situer en-dehors du cadre politique traditionnel. Les partis ne sont pas sollicités, aucune subvention n'est demandée et ils se construisent généralement sans l'appui des autorités locales, du moins dans un premier temps. Ces projets sont portés par des citoyens qui décident d'avancer sans attendre que des solutions viennent des acteurs politiques classiques.

Faut-il pour autant désespérer de la démocratie locale ? Pour voir le jour, ces projets doivent-ils nécessairement se situer en dehors des institutions traditionnelles ? Faut-il renoncer à insuffler de la vitalité dans les institutions classiques ? Pas forcément.

Différentes expériences de démocratie participative ou délibérative qui impliquent un tirage au sort ont été menées de par le monde dans différents domaines. On se souvient de l'expérience pionnière de budget participatif à Porto Allegre au Brésil en 1989 qui avait ouvert la voie à des expériences sociales et politiques jusque-là inédites. À New York, mille citoyens ont discuté de l'affectation de Ground Zero après les attentats de 2001. Depuis 2016 en Irlande, 99

citoyens tirés au sort pour former un panel représentatif débattent de la question ultra-sensible du droit à l'avortement. Leurs recommandations seront ensuite soumises au parlement. En Belgique, l'exemple le plus connu reste sans doute celui du G1000 en 2011. Partant du constat que « les défis que la Belgique doit relever pour le moment posent manifestement des problèmes trop grands pour être résolus par la seule politique de partis », les organisateurs voulaient impliquer des citoyens dans la recherche de solutions « aux grands défis lancés à notre société ». Pour ce faire, ils ont mené une consultation publique à laquelle 6000 citoyens ont pris part pour construire l'agenda des discussions, organisé un sommet de 1000 personnes pour débattre et, enfin, sélectionné un panel d'une trentaine de personnes pour formuler des recommandations. Plus récemment, en 2017, 8.000 personnes de la Région bruxelloise ont été tirées au sort pour intégrer le premier panel citoyen du parlement bruxellois : 40 personnes ont été sélectionnées pour participer à des débats sur la mobilité dans la capitale. Ce panel propose notamment de créer une plateforme unique d'information sur les transports, de réduire l'espace dédié aux voitures, de limiter la vitesse de circulation à 30 km/h sauf sur les grands axes et d'instaurer un péage autour de Bruxelles. Autant de sujets impopulaires sur lesquels les politiques se montrent généralement très timorés.

#### Les dangers de la démocratie directe

Le référendum constitue une autre manière d'impliquer les citoyens. Dans ce cas, il ne s'agit plus de démocratie représentative mais de démocratie directe. L'instrument est intéressant et des pays comme la Suisse le pratiquent abondamment, y compris pour des enjeux locaux. Mais il comporte aussi plusieurs dangers. Tout d'abord, lorsqu'un référendum est décisionnel (par opposition à un référendum simplement consultatif), placer un seuil trop bas (50%) sur des questions importantes peut aboutir à des décisions très clivantes et à des sociétés totalement fracturées. Le référendum sur le Brexit en est un bon exemple. Ensuite, la formulation de la guestion peut avoir une influence décisive sur l'issue de la consultation. L'exemple du référendum lancé par Viktor Orban en Hongrie à l'automne 2016 est caricatural de ce point de vue. À la question « Voulezvous que l'Union européenne décrète une relocalisation obligatoire de citoyens non-hongrois en Hongrie, sans l'approbation du Parlement hongrois? », 98% des votants ont (sans surprise) répond « non ». Fort heureusement, le taux de participation n'était que de 40%, insuffisant pour valider le résultat (le seuil était fixé à 50%). Enfin, un référendum requiert une campagne avec des débats contradictoires, des échanges d'arguments rationnels basés sur des faits établis et vérifiables pour que les citoyens puissent se forger une opinion éclairée. Soit l'exact opposé des mensonges et des discussions hystériques qui ont émaillé la campagne désastreuse sur le Brexit.

#### Des enjeux locaux fondamentaux

Même dans leur forme actuelle, les élections communales sont trop importantes pour être réduites à un simple « tour de chauffe » en vue des élections à venir en 2019 : législatives, régionales, communautaires et européennes. C'est que les enjeux locaux ne manquent pas : sécurité, logements sociaux, gestion de l'espace public, crèches, mendicité ou accueil des migrants. On retiendra ici seulement trois exemples qui font écho à des questions d'actualité. Le premier concerne la **répression de la mendicité**. Des arrêtés communaux pour interdire les mendiants et les éloigner des centres n'apportent aucune solution structurelle. Dans le même ordre d'idées, procéder à des arrestations de sans-abri pour les mettre au chaud de manière forcée procède d'une bonne intention mais demeure très discutable en termes de libertés individuelles. En matière de **politique migratoire**, un certain nombre de communes se sont déclarées « communes hospitalières », s'engageant à réserver un bon accueil aux migrants, à les informer correctement de leurs droits et faire preuve de solidarité. Des motions ont également été votées dans de nombreuses villes et communes pour s'opposer au projet gouvernemental

sur les visites domiciliaires, qui permettrait à la police de pénétrer dans des habitations privées de personnes qui hébergent des migrants. Enfin, en matière de **sécurité locale**, les communes ont des approches très différentes, notamment à travers la gestion de l'espace public (l'autorisation ou non de manifester et à quelles conditions) ou la politique de sanctions administratives communales (SAC).

Sur toutes ces questions, des visions de société sont en jeu et les citoyens peuvent rappeler aux candidats les balises que constituent les droits fondamentaux. Dans sa campagne « **Destination communes »** en vue des élections d'octobre, la LDH proposera des activités, des actions, des formations, des spectacles et des débats pour informer les citoyens sur différents sujets en rapport avec les droits humains pour lesquels les communes sont compétentes. Ce premier volet sera prolongé par un second en 2019, intitulé « **La fureur d'élire »**, qui abordera les enjeux politiques des élections législatives. À cette occasion, la LDH réalisera un bilan politique (mémorandum) et une analyse de la future déclaration gouvernementale à l'aune des droits humains.

Reste que cette nécessaire vigilance ne s'arrête pas avec l'acte de voter mais doit pouvoir s'exercer tout au long de la législature. Les efforts d'assainissement des structures politiques, de limitation du cumul des mandats et de transparence devraient permettre de faciliter le contrôle des citoyens sur la gestion des affaires publiques. La LDH, ses membres et ses nombreux partenaires, entendent bien y contribuer.



### **PROGRAMME**

#### **ACTIVITÉS**

#### **▶** CONFÉRENCE-FICTION

*Le jour d'après* → Ve 5/10 | 9h00 ▶ 15h30

#### **▶ CONFÉRENCE GESTICULÉE**

*Dégage, on aménage!* → Sa 6/10 14h00 16h00

#### **▶** DÉBATS

*Droit au logement : regards croisés militants* → Sa 6/10 16h00 17h30 *Une démocratie en transition* → Di 7/10 17h30 19h00

#### **▶** BALADES URBAINES

Bâtiments inoccupés et droit au logement → Sa 6/10 14h00 15h30 Décolonisons l'espace public → Sa 6/10 16h00 17h30 Espace public, genre et sentiment d'insécurité → Di 7/10 15h30 17h00

#### **▶ ATELIERS**

Slam! → Sa 6/10 | 17h30 > 19h30 Brode la commune → Di 7/10 | 15h30 > 17h00

#### **SPECTACLES**

#### **▶** THÉÂTRE ACTION

*Quelle qu'en soit l'issue!* → Ve 5/10 | 20h30 > 22h00

#### **▶** CONCERTS

Claude Semal + Baïkonour → Sa 6/10 | 20h30

#### **▶ CINÉMA**

*Qu'est-ce qu'on attend?* → Di 7/10 20h00 22h00

## Ligue des droits de l'Homme asbl Présentation

## La Ligue des droits de l'Homme (LDH) est une asbl indépendante, pluraliste et interdisciplinaire.

#### Mission et objet social

De manière générale, la mission de la LDH consiste à faire respecter et promouvoir les droits humains en Communauté française de Belgique. Son champ d'actions s'est considérablement élargi en un siècle (notamment aux droits économiques, sociaux et culturels) et, si ses interlocuteur·rice·s se sont diversifié·e·s, la LDH use toujours de la même indépendance d'esprit pour rappeler chacun·e à ses responsabilités et à ses engagements nationaux et internationaux en faveur des droits de chacun·e.

La démocratie et le respect des droits humains sont le fruit de combats historiques et sont, chaque jour, battus en brèche. Les droits humains se vivent au quotidien, à la maison, à l'école, au travail ou à l'hôpital. À chaque instant de la vie, les droits humains sont mis en questions, leur respect demande une vigilance démocratique quotidienne. C'est le rôle de la LDH que de faire émerger chez chacun·e la conscience que les droits humains ne sont pas un combat gagné, mais seulement une victoire précaire.

#### Les commissions thématiques

Depuis 30 ans, la LDH met sur pied des groupes de réflexion et d'échanges thématiques. Les commissions permettent de construire, en l'éclairant, le discours de la LDH sur des questions fondamentales. Afin de développer une certaine expertise dans le domaine visé, la LDH veille à y intégrer des personnes ressources qui font état d'une certaine spécialisation dans la matière concernée. Néanmoins, elles veillent systématiquement à ne pas travailler en vase clos. Ainsi, elles diffusent leurs positions parmi les acteur·rice·s de terrain et les citoyen·ne·s concerné·e·s. À ce titre, elles constituent de véritables structures militantes fonctionnant en réseau, en étroite collaboration avec les mouvements sociaux et les individus dont les droits fondamentaux sont en péril, associations de l'aide à la jeunesse, avocat·e·s et justiciables, groupements de sans papiers, psychiatres et personnes internées, visiteur·euse·s de prison…).

Les commissions poursuivent simultanément deux types d'activités : d'une part, elles réagissent à l'actualité politique et juridique (communiqués de presse, rencontres avec des politiques, préparation d'actions en justice...) ; d'autre part, elles mènent un travail davantage prospectif (ex. : l'évolution vers l'Etat social actif pour la Commission Droits économiques, sociaux et culturels ; l'analyse de l'émergence de la question sécuritaire pour la Commission Justice ; la gestion de l'immigration pour la Commission Etrangers...). La plupart du temps, ce deuxième type de travail prend la forme d'activités de sensibilisation de l'opinion publique (cafés politiques, apéro-débats...). Ainsi, les commissions veillent à faire un travail de traduction de leurs expertises, de pédagogie du discours ou de vulgarisation, et surtout, de communication vis à vis des structures internes de la LDH ainsi que vers un public plus large.



### Ligue des droits de l'Homme asbl

22, rue du Boulet 1000 Bruxelles

T. 02/209 62 80 | F. 02/209 63 80 | E. ldh@liguedh.be

W. www.liguedh.be Facebook : @liguedhbe Twitter : @liguedh\_be

#### **CONTACT**

Helena Almeida, Chargée de communication LDH 02/209 63 89 - communication@liguedh.be